

Motion

Pollution lumineuse nocturne, il est temps d'agir !

La pollution lumineuse désigne la présence nocturne anormale ou gênante de lumière et les conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, les écosystèmes ainsi que les effets suspectés ou avérés sur la santé humaine.

Les êtres humains peuvent être dérangés par le rayonnement de l'éclairage public dans leurs intérieurs, la qualité du sommeil est aussi dégradée.

De manière générale, la lumière artificielle est nocive pour de nombreuses espèces d'animaux qui sont actives pendant la nuit. En particulier, les insectes sont attirés par la lumière et perdent leur sens de l'orientation. En conséquence, les études démontrent que la pollution lumineuse est la deuxième cause la plus importante de l'actuelle diminution du nombre d'insectes !

En dehors de ces avantages directs sur la santé des êtres vivants, l'extinction nocturne est positive sur d'autres points :

- l'observatoire astronomique situé à Vicques en bénéficierait grandement ;
- une diminution sensible des coûts d'éclairage ;
- une économie d'énergie électrique, non négligeable au moment où il devient urgent d'agir concrètement contre le réchauffement climatique.

A noter que toutes les études ont démontré qu'une extinction nocturne n'engendre pas d'augmentation de l'insécurité réelle. Elle est même parfois utile pour diminuer les incivilités.

Les actuels efforts de modernisation et rationalisation de l'éclairage sont salués et doivent continuer. Ils sont complémentaires à la présente motion.

Au regard des éléments qui précèdent et de l'urgence climatique, il est demandé au Conseil communal de mettre en place l'extinction nocturne de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune, pendant les heures qui comptent le moins de trafic. Les détails de la mise en place (horaires, technique, exceptions -en particulier celles liées à la sécurité routière-, ...) doivent être étudiés afin d'agir en respectant au mieux l'objectif de la motion et les particularités locales. Cette motion doit être réalisée dans les meilleurs délais ; permettant ainsi de faire un pas concret dans notre engagement en tant que « cité de l'énergie ».

Vicques, le 20 novembre 2018

Pour le groupe PDC-sympathisants et membres COVAL associés

Dominique Rudolf

A collection of handwritten signatures in blue ink. The names are: 'Maurice', 'Rudolf', 'E. Scharf', 'J. D. Dre', and 'JP Chételat'. There are also several illegible scribbles and initials.